

des Princes &c. Mars 1722. 167

S. M. le Roi de Suede a aussi signé de sa propre main une telle Ratification Originale & le Traité ci-joint. FREDERIC.

VAN HOPKEN.

Cette Ratification confirmée du Grand Sceau Royal. (L. S.)

On a produit aussi une Ratification de la même force, outre le Traité ci-joint de mot-à-mot, de la part de S. M. Cz., qui a signé l'un & l'autre de sa propre main, & confirmé du Grand Sceau de son Empire, avec cette difference que le Titre de S. M. Cz. précède le Titre de S. M. le Roi de Suede dans les endroits convenables.

Ce fut le 19. Septembre 1721. que les Ministres Plenipotentaires de part & d'autre firent l'échange de ces deux Ratifications au Congrès de Newstadt.

II. On travaille à *Amsterdam* aux dépens d'une Compagnie de Libraires associez, à l'impression d'un Ouvrage qui avoit paru en 1700. sous le Titre de *Recueil de Traitez de Paix, de Treves, d'Alliances, &c.*: mais qui n'étoit proprement qu'une ébauche de celui qui va bientôt paroître. Cette premiere Edition ne contenoit que 4. vol. *in folio*, & celle-ci est augmentée jusqu'à 12. aussi *in folio*, par la quantité de pièces originales qui ont été recouvertes, & qui ne laissent plus rien à desirer sur cette matiere. Comme c'est un Recueil complet de ce qui s'est passé de plus interessant depuis Charles-Magne jusqu'à present, on a cru devoir changer le premier Titre, & en substituer un nouveau, beaucoup plus étendu & plus conforme au dessein de l'Auteur.

En